



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **15 février 2010**

Délibération n° 2010-1284

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Lyon 9°**

objet : **368, boulevard de Balmont - Extension et réaménagement du bâtiment Etudes et travaux ET-Nord de la direction de l'eau - Individualisation d'autorisation de programme**

service : **Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière**

Rapporteur : Monsieur Coste

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 5 février 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 17 février 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B, Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevassus-Masia, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Meunier, Millet, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pilonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Charrier (pouvoir à M. Touleron), Mmes Pédrini (pouvoir à M. Llung), Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Gelas), M. Appell (pouvoir à M. Sturla), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Pierron), Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), Chevallier (pouvoir à Mme Baume), MM. Corazzol (pouvoir à Mme Vallaud-Belkacem), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Galliano (pouvoir à M. Fleury), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Huguet (pouvoir à M. Buffet), Justet (pouvoir à M. Roche), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Mme Levy (pouvoir à M. Gentilini), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Morales (pouvoir à M. Joly), Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Rousseau (pouvoir à M. Bouju), Vergiat (pouvoir à Mme Vullien).

Absents non excusés : Mme Bocquet.

Séance publique du 15 février 2010**Délibération n° 2010-1284**

commission principale : proximité et environnement

commune (s) : Lyon 9°

objet : **368, boulevard de Balmont - Extension et réaménagement du bâtiment Etudes et travaux ET-Nord de la direction de l'eau - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 janvier 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La direction de l'eau gère les ouvrages, stations et réseaux d'assainissement et d'eau potable du territoire de la Communauté urbaine. Elle est organisée, principalement, autour de deux grandes composantes, qui sont :

- le secteur exploitation services, qui a en charge l'exploitation du réseau et des stations d'assainissement,
- le secteur études et travaux, qui a en charge les études et les travaux d'extension et de réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'eau potable.

Concernant le secteur études et travaux, le projet de réorganisation proposé par la direction de l'eau en juillet 2008 (comité technique paritaire en date du 14 février 2008) reposait sur deux objectifs majeurs :

- redécouper le territoire communautaire pour passer de 6 à 4 subdivisions et créer une unité ayant une compétence travaux, pour gagner en cohérence dans les actions de la direction sur le territoire,
- mettre sous une même entité de secteur et donc de responsabilité, le service études et les subdivisions travaux pour une complémentarité, une continuité et une synergie dans les missions et actions au quotidien.

Suite à cette réorganisation, le secteur études et travaux est maintenant constitué de 4 subdivisions territoriales (similaires à l'organisation exploitation sites égoutiers) ainsi que d'une unité grands travaux. La répartition des communes a en conséquence été revue, les effectifs par site ont de ce fait grandement évolué.

Concernant les sites pérennes concernés, l'adaptation des locaux est en cours de traitement, avec les orientations ci-dessous :

- ET-Centre, installation de la subdivision à Lyon 7° Batiment Hélios rue Saint Jean de Dieu,
- ET-Est, site de Villeurbanne 19, rue Teillon, installation temporaire de modulaires,
- ET-Nord, site de Lyon 9° boulevard de Balmont, installation temporaire de modulaires et projet d'extension et d'aménagement des locaux, objet du présent rapport,
- ET-Ouest, site en location à Saint Genis Laval avenue Clemenceau, adaptation des espaces loués.

Les locaux non utilisés de Rillieux la Pape et de Saint Priest rue du Lyonnais seront vendus.

Le présent rapport concerne l'aménagement/extension du site de la subdivision ET-Nord à Lyon 9° Boulevard de Balmont, propriété de la Communauté urbaine.

Le projet proposé, pour permettre l'accueil de cinq agents supplémentaires, prévoit :

- la redistribution des locaux existants,
- une extension en façade arrière des locaux actuels.

Ce projet d'extension de 100 mètres carrés surface dans œuvre (SDO) et de 77 mètres carrés de surface utile (SU) entre les deux bâtiments existants concerne :

- 3 bureaux de 14 mètres carrés de surface utile, pour 2 techniciens et 1 agent de maîtrise,
- une salle de réunion de 35 mètres carrés de surface utile,
- le dévoiement des réseaux d'assainissement situés sous la nouvelle construction.

Libellé	Avant réorganisation	Après réorganisation et travaux d'extension
subdivision territoriale	ETON	ET-Nord
nombre de communes	16 communes dont Lyon 5° et 9°	25 communes
nombre d'agents	11	16
les locaux de la subdivision (SDO)	305 m ² SDO	405 m ² SDO

Pour ce projet, une réflexion sur la mutualisation des locaux a été menée : la salle de réunion sera partagée par les deux services ET-Nord et ESX. La surveillance du site est également gérée de façon globale.

A noter que l'adhésion de la commune de Lissieu à la Communauté urbaine, qui pourrait intervenir au 1er janvier 2011 sera sans impact sur les effectifs actuels de la subdivision ET-Nord.

La dépense relative à ce projet est estimée comme suit :

redistribution des locaux existants	20 000 € HT *
extension 3 bureaux et 1 salle de réunion	190 000 € HT *
dévoiement du réseau d'assainissement	10 000 € HT *
prestations intellectuelles coordination sécurité et protection de la santé, contrôle technique, ordonnancement pilotage et coordination	18 000 € HT *
divers, imprévus, révisions de prix	22 000 € HT
estimation en € HT toutes dépenses confondues	260 000 € HT

* Montant en valeur juin 2009

Le calendrier prévisionnel de l'opération prévoit un démarrage des travaux en mars 2011 pour une mise en service en avril 2012 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve le projet d'extension et d'aménagement des locaux de la subdivision études et travaux ET-Nord de la direction de l'eau située à Lyon 9°, 368, avenue de Balmont.

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale D1 - assurer le bon fonctionnement des services de la Communauté urbaine, sur l'opération n° 2117 pour un montant total de 260 000 € HT en dépenses à la charge du budget annexe de l'assainissement, répartie selon l'échéancier suivant :

- 10 000 € HT en dépenses en 2010,
- 150 000 € HT en dépenses en 2011,
- 100 000 € HT en dépenses en 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 17 février 2010.